



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 15 juin 2022

FACE AU RISQUE D'INCENDIE : APPEL À LA PLUS GRANDE VIGILANCE.

La situation météorologique, avec l'absence de pluies au printemps, les fortes chaleurs et le vent, devient de plus en plus critique vis-à-vis des risques d'incendie. De nombreux départs de feu, pouvant se propager en forêt, sont à craindre.

Face à cette situation, les services de l'État, le service départemental d'incendie et de secours et les comités communaux feux de forêt se mobilisent pour mettre en place des mesures préventives.

Outre ces mesures mises en place par les pouvoirs publics, **Bertrand GAUME, préfet de Vaucluse, rappelle que chaque citoyen concourt par son comportement individuel à la sécurité et à la réduction des risques !**

En effet, un feu sur deux a pour origine une imprudence : utilisation d'appareils provoquant des étincelles (disqueuse ou débroussailleuse par exemple), jet de cigarettes, utilisation de barbecue...

Il est donc nécessaire que chacun soit particulièrement attentif durant les prochains jours alors qu'un épisode caniculaire touche le territoire et vient accentuer les risques.

Les mesures de prudence suivantes sont de mise :

- limiter ses activités (randonnées, cyclisme) en forêt durant les après-midi ;
- réaliser les travaux dans les massifs et à leur proximité uniquement les matins ;
- renforcer les capacités d'extinction, pour les entreprises ou les particuliers qui doivent réaliser des travaux proches des massifs boisés (mettre un tuyau d'arrosage en charge, prévoir des extincteurs d'une capacité minimale de 9 kg ou mettre sur le chantier une réserve d'eau avec motopompe) ;
- respecter scrupuleusement les interdictions de fumer ou d'apporter du feu en forêt et à moins de 200 m de celle-ci.

**Bureau de la Représentation de l'État et de la
Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

   @prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84000 AVIGNON